

Eglise.—Que, s'il reste encore à satisfaire sur quelques points aux vœux légitimes des catholiques, il faut aussi se souvenir que les résultats acquis sont plus nombreux et d'une plus grande importance. Le principal est qu'on a cessé de considérer en Prusse comme étranger le pouvoir du Pontife Romain dans l'administration de l'Eglise, et qu'il a été pourvu pour l'avenir à son plein et libre exercice. Et vous comprenez, Vénérables Frères, que ce n'est pas un moindre avantage que les évêques aient recouvré la liberté pour la gestion des affaires de leurs diocèses, qu'on ait rétabli les séminaires ecclésiastiques, que plusieurs Ordres religieux aient été rappelés de l'exil. Pour le reste, Nous poursuivrons l'accomplissement de Notre tâche et connaissant la volonté de l'auguste Souverain Nous avons des raisons d'engager les catholiques à prendre courage et confiance, car Nous espérons que la situation s'améliorera encore.

Le spectacle des autres Etats de l'Allemagne n'est pas moins consolant. En effet, il y a pour Nous des motifs d'espérer que, en dehors aussi du territoire de la Prusse, on traite les catholiques avec plus d'équité. Cette espérance se fortifie par la volonté qu'a récemment manifestée le grand-duc de Hesse-Darmstadt qui, ces derniers jours, a délégué un envoyé pour traiter avec Nous des conditions du libre exercice de la religion catholique dans sa principauté. Il est à peine besoin de dire combien cette démarche répond à Nos désirs et à Nos aspirations personnelles, car Nous ne désirons rien tant que d'obtenir de la divine Providence assez de vie et de forces dans le gouvernement de l'Eglise pour que Nous puissions voir le catholicisme jouir d'une parfaite tranquillité dans l'Allemagne entière et, protégé par les lois dans l'exercice de ses droits, progresser sans entraves dans son action salutaire.

Mais Notre pensée ne s'arrête pas aux limites de l'Allemagne. Partout où l'on reconnaît l'autorité du Pontife Romain s'étendent Notre sollicitude, Notre activité et Notre vigilance, et, sans distinction de pays ni de race, Notre charité embrasse d'un amour égal, comme elle le doit, tous ceux qu'unit la foi catholique. Sous l'impulsion de cette charité, Nous Nous efforçons d'améliorer la situation des catholiques dans d'autres pays encore que ceux que Nous avons nommés. Il faut prier Dieu avec ferveur pour que, dans les affaires en cours, que Nous avons énumérées, Il daigne Nous accorder un heureux succès.

Ce désir ardent de pacification dont Nous sommes animé à l'égard de tous les peuples, puisse-t-il, dans la mesure où Nous devons le désirer, profiter à l'Italie, à ce pays que Dieu a uni si étroitement au Pontificat romain, et que la voix même de la nature Nous rend si cher. Pour Nous, comme Nous l'avons déclaré plus d'une fois, Nous avons depuis longtemps le désir ardent que, dans l'Italie tout entière, les esprits soient entièrement pacifiés, et que disparaisse enfin le funeste antagonisme avec le Pontificat romain, mais sans que ce soit au détriment de la jus-